

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

DELISLE SAS
LILLEBONNE

Exploitation d'un nouvel entrepôt de stockage et augmentation des capacités de lavage de citernes
ayant contenu des denrées alimentaires

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 6 mai 2013, une enquête publique est prescrite du 10 juin au 09 juillet 2013 inclus, sur la demande d'autorisation d'exploiter un nouvel entrepôt de stockage et l'augmentation des capacités de lavage de citernes ayant contenu des denrées alimentaires sur le site de Port Jérôme - ZA des Herbages - à LILLEBONNE, présentée par la DELISLE SAS dont le siège social est Route de Provins – BP 25 – 77320 LA FERTE GAUCHER.

Ce projet relève des rubriques suivantes de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

- **2662.1 Autorisation** Stockage de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) lorsque le volume susceptible d'être stocké est supérieur ou égal à 40 000m³ : **volume de 74 039m³ dont 19 960m³ en silos.**

- **2795.1 Autorisation** Installation de lavage de fûts, conteneurs et citernes de transport de matières alimentaires, de matières dangereuses au sens de la rubrique 1000 de la nomenclature des installations classées ou de déchets dangereux lorsque la quantité d'eau mise en oeuvre est supérieure ou égale à 20 m³/j : **quantité d'eau de 24 m³/j.**

Pendant toute la durée de cette enquête, le dossier d'enquête, comportant notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, sera déposé à la mairie de LILLEBONNE, où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, à l'exception des jours fériés ou chômés.

Un registre destiné à recevoir les observations, propositions et contre-propositions éventuelles sera ouvert pendant la même période à la mairie précitée.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées :

- par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de LILLEBONNE, siège de l'enquête
- par voie électronique, à l'adresse mail suivante : contact@ville-lillebonne.fr

M. Jean-Luc LAINE, Chef département hygiène et sécurité environnement retraité, est désigné commissaire enquêteur titulaire. Il a pour suppléant M. Michel POIROT, Commissaire de police retraité.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de LILLEBONNE, aux jours et heures ci-après, les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées :

- lundi 10 juin 2013 de 13h30 à 16h30
- mardi 18 juin 2013 de 09h00 à 12h00
- samedi 29 juin 2013 de 09h00 à 12h00
- mardi 02 juillet 2013 de 09h00 à 12h00
- mardi 09 juillet 2013 de 13h30 à 16h30

Les informations relatives à l'enquête sont consultables sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr – onglet "les actions de l'Etat" - rubrique "environnement et prévention des risques").

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès de la DELISLE SAS - Route de Provins – BP 25 – 77320 LA FERTE GAUCHER - Tél : 01.64.75.88.88.

L'autorité compétente pour prendre la décision à l'issue de l'enquête publique est le préfet de la Seine-Maritime. La demande pourra faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation, assorti de prescriptions techniques ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la mairie de LILLEBONNE, à la préfecture (Direction de la coordination des politiques de l'état – Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire de la commune LILLEBONNE, ainsi que dans les communes de NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON, SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE ET QUILLEBEUF-SUR-SEINE situées dans le rayon d'affichage fixé par la nomenclature des installations classées.